DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE
COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 10 NOVEMBRE 2026

Prix Territoria 2026 : la Haute-Vienne décroche un Territoria d'Or pour « Mon livret », écrit par et pour les enfants confiés

Le Département de la Haute-Vienne s'est vu décerner un Territoria d'Or dans la catégorie « Actions en faveur des enfants et des adolescents » pour « Mon livret », un livret d'accueil de l'aide sociale à l'enfance co-écrit avec dix enfants confiés.

Le trophée a été remis, le mardi 10 novembre 2026 à l'Assemblée nationale en présence du président du Département de la Haute-Vienne, Jean-Claude Leblois, de Gülsen Yldirim, vice-présidente en charge de l'enfance et de la famille, des enfants ayant réalisés ce guide et des éducateurs les ayant accompagnés dans ce projet.

Sur 149 candidatures de collectivités de toute la France, le jury a distingué 49 innovations, dont 17 Territoria d'Or**.**

Les enfants, co-auteurs de leur livret d'accueil

Un placement est un moment de rupture dans la vie de l'enfant. Il reçoit alors des informations essentielles sur les décisions qui le concernent et sur ses droits, souvent dans un langage institutionnel et rarement dès le début du placement

Le Département a fait le choix d'associer les enfants afin qu'ils soient co-auteurs du document. Dix enfants confiés, âgés de 5 à 15 ans, et trois référentes du service de placement familial ont travaillé ensemble lors de six ateliers, de janvier à juin 2025, dans une Maison du Département au sein d'un quartier prioritaire de Limoges.

Les enfants ont choisi les thèmes, les mots et la structure du livret, et guidé les illustrations. Le livret, avec leurs mots, explique ce qu'est un placement, une famille d'accueil, une audience chez le juge, le rôle du référent, les droits et les devoirs de chacun. Un « répertoire des mots » définit les termes que l'enfant va entendre, et des pages dédiées lui permettent d'écrire ses propres mots et souvenirs.

Le livret a été réalisé en interne, sans prestataire. Les illustrations ont été créées à partir de photos des lieux réels que l'enfant va découvrir – le tribunal pour enfants, l'hôtel du Département, une salle de visite – grâce à un logiciel gratuit d'intelligence artificielle.

Déjà entre les mains de 200 enfants

Depuis le premier semestre 2026, « Mon livret » est remis progressivement aux 1270 enfants confiés au Département. Il a déjà été expérimenté auprès de 200 enfants dans 11 lieux d'accueil, et présenté à 187 assistants familiaux et 50 professionnels éducatifs. Les professionnels le décrivent comme un support concret, utile et simple, qui aide l'enfant à comprendre son placement et à parler de sujets difficiles. Une version numérique le rend accessible à tous.

« Ce prix récompense d'abord dix enfants qui ont accepté de partager leur histoire pour que ceux qui arrivent après eux comprennent mieux ce qui leur arrive. Il récompense aussi des professionnelles qui ont accepté de déplacer leur expertise pour écouter. Avec « Mon livret », nous ne parlons plus aux enfants confiés : nous leur donnons la parole. »

La démarche est entièrement reproductible et le Département est prêt à partager sa méthode et son outil avec les collectivités qui le souhaitent.

Un travail similaire va être engagé concernant un livret à destination des parents.

À propos du Prix Territoria

Organisé par l'Observatoire Territoria, le Prix Territoria distingue chaque année les innovations des collectivités territoriales françaises, avec trois niveaux de récompense : Or, Argent et Bronze.

Contact presse : Département de la Haute-Vienne - Cécile Denis – 06 50 81 60 17